

et fait des arrangements nécessaires à l'expansion du personnel quand celle-ci devient considérable. Dans la préparation du relevé sur place le pays est divisé en districts de recensement, chacun desquels est sous la direction d'un commissaire de recensement. Ces districts sont ensuite répartis en sous-districts dont la population varie de 600 à 800 âmes dans les régions rurales et de 1,200 à 1,800 âmes dans les centres urbains. Chaque sous-district est placé sous les soins d'un énumérateur qui fait un relevé de maison à maison ou de ferme à ferme.

Le recensement de 1931 emploiera environ 260 commissaires et plus de 14,000 énumérateurs. Les commissaires sont nommés par le Ministre et reçoivent leurs instructions de fonctionnaires du Bureau; d'autre part, les énumérateurs sont nommés par les commissaires qui leur donnent aussi leurs instructions. Tous les officiers du recensement traitant directement avec le public sont payés en plus grande partie à la "pièce", c'est-à-dire sur le nombre d'inscriptions et doivent passer un examen de compétence pour le travail qui leur est assigné.

Un personnel de 700 à 800 commis est engagé à Ottawa pour faire le travail extraordinaire de la compilation. Toute la compilation se fait mécaniquement. Les faits constatés pour chaque individu sont marqués par la perforation d'une carte d'un dessin spécial. L'assortissage, le comptage et l'enregistrement de ces perforations se font aussi mécaniquement.

Bien que pour le territoire qu'il embrasse le recensement de 1931 suive les lignes générales des précédents il comporte plusieurs traits nouveaux et importants. Des informations additionnelles vont être colligées des institutions telles que les hôpitaux, les asiles, les maisons de réforme, les orphelinats, etc., qui serviront ensuite à la solution de problèmes sociaux qui deviennent plus pressants chaque année. La situation du chômage recevra une attention spéciale et de nouvelles données sur les activités du commerce de gros et de détail seront rassemblées dans le but de donner, pour la première fois au Canada, une vue d'ensemble du grand problème de la distribution. La section agricole du recensement aura aussi ses améliorations afin d'être à la hauteur du rôle important joué par cette industrie basique du pays.

Actuellement, d'autres pays tant en Europe qu'en Amérique font des efforts sérieux pour obtenir des recensements plus complets et plus exacts et la tendance est à les rendre de plus en plus fréquents vu la complexité grandissante de la vie moderne, une plus grande demande faite au gouvernement et le grand besoin d'informations économiques approfondies sur lesquelles il est nécessaire d'appuyer les programmes commerciaux et industriels.

Le Bureau Fédéral de la Statistique n'a ménagé aucun effort pour presser le travail du recensement de 1931, le colliger et l'analyser dans ses résultats. Les premiers résultats d'un bon nombre de cités, de villes et de comtés devraient être disponibles dans les trois ou quatre mois suivant le dénombrement. Ils seront publiés aussitôt que possible. En attendant, les chiffres de 1921 sont les plus récents mais comme ils seront bientôt remplacés et relégués à l'arrière-plan, le contenu du présent chapitre a été réduit à son minimum, tel qu'expliqué à la section 2, p. 135.

Densité de la population.— La densité de la population en 1921 (i.e., le nombre d'habitants par mille carré de superficie territoriale telle que calculée en 1921), est indiquée par provinces et pour l'ensemble du pays dans le tableau 5. En général, la densité de la population décroît en allant vers l'ouest, tandis que l'immense étendue de la province de Québec (laquelle, telle que calculée à ce